



demande de titre de séjour

Par **marloy**, le **25/10/2010** à **13:51**

Messieurs,

je voudrai que vous m'informier sur la démarche à tenir pour ma régularisation.

je suis en france depuis 2001,et depuis 2004 je partage ma vie avec ma compagne qui a un titre de séjour de 10ans maintenant nous avons 2 enfants dont l'un est français de père different et l'autre de moi.je précise que la petite fille française de 5ans ne connait pas son papa elle fût élever et encadrer par moi depuis sa naissance.

Recenment ma compagne et moi avons conclus un pacs et nous quelque documents commun tel que la facture edf, internet,compte commun nous comptons mettre nos dossier à jour au niveau de la sécurité sociale et autres.

Ma question est de savoir si je peu présenter en l'etat une demande de titre de séjour maintenant?